

Le sous-préfet de Brest et la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ont organisé le 3 avril 2023 un « Comité de pilotage » dédié à la qualité des eaux de baignade. Invitées à ce nouveau « COPIL », les associations environnementales qui alertent depuis des années sur ce problème avaient pu croire qu'il s'agissait enfin de partager le diagnostic et de réfléchir ensemble à un plan d'action.

En fait, l'État et la CCPI avaient déjà arrêté ensemble à l'avance, et même déjà voté en conseil communautaire la semaine précédente, un plan d'action essentiellement centré sur la mise aux normes des installations d'assainissement individuelles et collectives.

Certes ces actions sont urgentes, et relèvent d'ailleurs de la seule compétence de la CCPI qui les a trop longtemps négligées.

Néanmoins, les études conduites depuis plusieurs années par nos associations sur la base de données publiques (ARS, SAGE du Bas-Léon)\* **ont montré la responsabilité souvent majeure des épandages d'élevages industriels très chargés en bactéries** dans les pollutions chroniques de toutes les plages estuariennes d'Iroise (Ilien, Penfoul, Château, notamment). Ces études déjà signalées en décembre 2022, en réponse à la communication du préfet sur le sujet, ont été rappelées ce 3 avril par les associations.

Le volet « agriculture » du plan se limite ainsi pour l'essentiel à faire semblant de chercher là où on est sûr de ne rien trouver (« fuites » des sièges d'exploitation agricoles, marqueurs dans les eaux de baignade), mais surtout pas à remonter les cours d'eau pour rechercher sur les bassins versants pollués (désormais baptisés « zones à enjeux sanitaires ») l'origine de pollutions massives qui ne peuvent être imputées aux assainissements défectueux.

Finalement, et contrairement à ce que laisse entendre le communiqué de l'État et de la CCPI publié  **dans O-F du 8 avril 2023 et Le Télégramme le 9 avril 2023**, nos associations n'ont absolument pas été consultées sur le « plan » découvert en séance, et qu'elles n'ont en aucune manière validé.

Il était temps d'agir en matière d'assainissement en Iroise ; mais il est très douteux que ce plan permette d'atteindre **une qualité satisfaisante des eaux de baignade en Iroise, aujourd'hui une des plus mauvaises de Bretagne**. La seule certitude, c'est qu'il repoussera en revanche encore les études sérieuses demandées par nos associations, et encore plus tard les mesures efficaces. En attendant que l'État et les collectivités se décident à accepter un diagnostic qui visiblement les ennuie, les baigneurs prendront hélas encore cet été des risques pour leur santé\*\* en se baignant sur nos superbes plages.

\* *Analyse des résultats de la surveillance bactériologique des cours d'eau du nord du Pays d'Iroise* (étude ERB – APPCL)

\*\* [https://baignades.sante.gouv.fr/baignades/editorial/fr/sante/microbio\\_s.html#f1](https://baignades.sante.gouv.fr/baignades/editorial/fr/sante/microbio_s.html#f1)